



Assemblée générale

Distr. générale
15 mai 2002

Original: français

Cinquante-sixième session

Point 35 de l'ordre du jour

**Appui du système des Nations Unies aux efforts
déployés par les gouvernements pour promouvoir
et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

Lettre datée du 15 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 8 mai 2002 par l'Union européenne au nom de l'Union européenne, sur le Népal (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour.

Représentant permanent de l'Espagne
auprès de l'Organisation des Nations Unie
(*Signé*) Inocencio F. **Arias**



Annexe à la lettre datée du 15 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais, espagnol et français]

Déclaration publiée le 8 mai 2002 par la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne, sur le Népal

L'Union européenne exprime la vive préoccupation que lui inspire l'aggravation de la situation en matière de sécurité au Népal et la persistance des violences et des attaques brutales perpétrées par les maoïstes à l'encontre de civils. Elle condamne le recours à la violence et à l'intimidation et demande aux maoïstes de mettre un terme à leur stratégie de la terreur, de déposer les armes et de poursuivre de bonne foi leurs objectifs par la négociation et la voie politique. L'Union européenne déplore en particulier les attaques lancées par les maoïstes contre des infrastructures civiles, qui portent gravement atteinte au développement du Népal.

Ces événements menacent la stabilité du Népal et mettent en péril son régime démocratique. L'Union européenne se déclare résolument en faveur du droit des Népalais de continuer à jouir de leur jeune démocratie et de consolider celle-ci et condamne toute tentative visant à les en priver.

L'Union européenne approuve les efforts que déploie le Gouvernement népalais pour exhorter les maoïstes à revenir de bonne foi à la table de négociation afin de parvenir à un règlement politique pacifique et durable de la crise actuelle. L'Union européenne exhorte en même temps le Gouvernement népalais et ses forces de sécurité à s'abstenir de toute action risquant de faire des victimes parmi la population civile innocente. Les autorités népalaises devraient rester vigilantes face aux violations des droits de l'homme qui pourraient être commises par des organes gouvernementaux ou les forces de sécurité dans le cadre de l'état d'urgence en vigueur.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.